

PROCES VERBAUX



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DIXVILLE
M.R.C. DE COATICOOK
Le 4 septembre 2007

Municipalité de Dixville, une session ordinaire du conseil municipal est tenue le 4 septembre 2007 à 19h30 au bureau municipal sis au 251 chemin Parker à Dixville, sont présents les conseillers Julie Jones, Richard Couture, Pierre Paquette, Mario Tremblay et Daniel Lessard, formant quorum sous la présidence du Maire Réal Ouimette.

Mary Brus, Directrice générale et Directrice générale, est également présente.

1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte à 19h30 par M. le Maire, Réal Ouimette.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2007-09-4/157

Il est proposé par la Conseillère Julie Jones et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que distribué.

3.0 ADOPTION PROCÈS-VERBAL:

3.1.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 6 AOÛT 2007

2007-09-4/158

Il est proposé par le Conseiller Mario Tremblay et résolu à l'unanimité d'accepter le procès-verbal de la session ordinaire du 6 août 2007 tel que déposé.

3.1.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION SPÉCIALE DU 22 AOÛT 2007

2007-09-4/159

Il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité d'accepter le procès-verbal de la session spéciale du 22 août 2007 tel que déposé.

3.2 SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

3.2.1 ACHAT DE TERRAIN – LAWRENCE DESBIENS

2007-09-4/160

Considérant la nécessité de faire des travaux d'assainissement des eaux et que, par conséquent, il est nécessaire de faire la construction de poste de pompage sur une partie des lots 94, 98 et 168 du cadastre du village de Dixville et plus particulièrement :

- A. Une parcelle de terrain de 600 m² à même ces lots 94, 98 et 168 du cadastre du Village de Dixville, pour la construction du station de pompage;
- B. Acquérir pour la construction du chemin d'accès ainsi que le passage des conduites d'aqueduc et d'égout d'une longueur approximative de 300 mètres par 12 mètres de large;
- C. Un droit de passage temporaire de 15 mètres de large pour la construction du chemin d'accès;

PROCES VERBAUX



3.2.1 ACHAT DE TERRAIN – LAWRENCE DESBIENS (SUITE)

Considérant que les parties se sont entendues sur deux parcelles de terrains – voir plan attaché à la promesse de vente;

Par conséquent, il est proposé par le Conseiller Daniel Lessard et résolu à l'unanimité d'accepter la promesse de vente signée par Lawrence Desbiens, en date du 9^e jour de juillet 2007, en faveur de la municipalité pour le prix de \$40,000 plus les frais d'arpentage et de notaire

3.2.2 COLLECTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES PUTRESCIBLES

2007-09-4/161

Considérant que la MRC de Coaticook est actuellement responsable de la collecte des matières recyclables sur l'ensemble du territoire à l'exception du secteur urbain de la Ville de Coaticook;

Considérant que chacune des municipalités est responsable de la collecte des ordures sur leur territoire respectif;

Il est proposé par le Conseiller Daniel Lessard et résolu à l'unanimité que chacune des municipalités prenne en charge la collecte des matières putrescibles et qu'elles prévoient la mise en place de cette collecte dès le début de l'année 2008

3.2.3 FRÉQUENCE DES COLLECTES

2007-09-4/162

Considérant que les matières putrescibles représentent actuellement 51% des matières domestiques envoyées à l'enfouissement;

Considérant que la plupart des municipalités de la MRC collectent les ordures à raison d'une fois par semaine;

Considérant que les contrats de collecte des ordures des municipalités prendront fin au 31 décembre 2007 à l'exception de la Ville de Coaticook (avril 2008);

Considérant qu'avec l'implantation d'une collecte de matières putrescibles, il n'est plus nécessaire d'effectuer une collecte hebdomadaire des ordures;

Il est proposé par le Conseiller Richard Couture et résolu à l'unanimité:

- Que la fréquence pour la collecte des matières putrescibles soit fixée à une fois par semaine durant l'été (mai à octobre inclusivement) et à une fois aux deux semaines durant l'hiver (novembre à avril),
- Que la fréquence de la collecte des ordures soit réduite à raison de une fois aux deux semaines, pour un total de 26 collectes par année, et ce à compter du 1^e janvier 2008.

4.0 RAPPORTS

4.1 MRC

Un Lac à l'épaule aura lieu le 11 septembre prochain, à l'ordre du jour le service 9-1-1, la Fête de la Famille, la collecte des ordures, etc.

PROCES VERBAUX



4.2 Régie des déchets

Les tests du M.E. sont tous conformes, le règlement d'emprunt est approuvé et la collecte des déchets dangereux a généré 38.45 tonnes.

2007-09-4/163

5.0 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES :

Proposé par la Conseillère Julie Jones et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt de la correspondance du mois d'août et d'autoriser la Directrice générale à la déposer aux archives de la municipalité.

6.0 TRÉSORERIE :

2007-09-4/164

6.1 PRÉSENTATION DES COMPTES

Proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité que les comptes à payer suivants présentés par la Directrice générale, dont un certificat de disponibilité de crédits a été émis pour les dépenses encourues, soient acceptés et payés.

Comptes payés

Médias Transcontinental	56.98
Laboratoire d'analyses	296.27
Citi Commerce Solutions	72.09
Annie Tremblay / J.S. Ouimette	300.00
Action Saint-Francois	50.00
Bell Mobilité	94.76
Sciedan Inc.	1 496.64
Imperial Oil	194.51
St.Lawrence & Atlantic	1 364.70
Le Groupe Teknika	190 296.06
Les Laboratoires Shermont	6 609.10

Total des comptes payés

200 831.11 \$

Comptes à payer

Bell Canada	109.90
Bérubé, Catherine	38.30
Brus, Mary	112.72
La Cartoucherie	263.74
Cloutier, Francis	154.00
Comité des Loisirs de Stanhope	276.03
Gravière Pierre Cloutier	518.47
Couillard Construction Ltée	44 884.81
Desbiens, Lawrence	62.00
Stanley & Danny Taylor Transport	2 499.80
Les Laboratoires Shermont	4 558.00
F. Lapointe et Fils Inc.	8 734.99
Lignes de Stationnement	509.36
Ministre du Revenu du Québec	2 069.24
MRC de Coaticook	11 805.00
9108-6819 Québec Inc. (J.G. Ouimette)	136.74
Receveur Général du Canada	1 126.12
Société Canadienne des Postes	20.35
Transport Marcel Morin	1 315.62
Excavation J.C. Tremblay	1 340.05
Langlais Sport Inc.	268.24

PROCES VERBAUX



Comptes à payer (SUITE)

Laforest Nova Aqua Inc.	1 502.01
Laboratoires d'analyses	47.29
CIBC	1 575.05
Papeterie Coaticook Inc.	18.93
Hydro Québec	318.87
Excavation J.C. Tremblay	136.74
Paquette, Luc	68.00
Total des comptes à payer	87 470.37

Salaires : 5 091.99

Total des dépenses du mois **293 393.47 \$**

6.2 ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

La Directrice générale dépose l'état des activités financières en date du 30 août 2007.

6.3 ENGAGEMENT DE CRÉDIT

2007-09-4/165

6.3.1 SUBVENTION - POLITIQUES FAMILIALES.

Considérant l'adoption par la municipalité d'une politique familiale;

Il est proposé par le Conseiller Mario Tremblay et résolu à l'unanimité de remettre un chèque de \$200.00 à Karin Roby et Jason Yates pour la naissance de leur 2^e enfant Gabriel.

La secrétaire-trésorière émet un certificat de disponibilité de crédit et est autorisée à procéder au paiement.

6.3.3 COLLOQUE RÉGIONAL DE L'ADMQ

2007-09-4/166

Il est proposé par le Conseiller Richard Couture et résolu à l'unanimité d'autoriser la participation de la directrice générale au colloque régionale de l'ADMQ qui aura lieu le 20 septembre prochain à Stanstead au coût de \$80.00. La Directrice générale émet un certificat de disponibilité de crédit et est autorisée à procéder au paiement.

6.3.4 FORMATION – ADMQ

2007-09-4/167

Il est proposé par le Conseiller Daniel Lessard et résolu à l'unanimité d'autoriser la Directrice générale à participer aux formations « *Le règlement d'emprunt* » ainsi que « *Les nouvelles normes comptables 2007 et les modifications au rapport financier* » au coût de \$330.45 ttc. plus les frais de déplacement. La Directrice générale émet un certificat de disponibilité de crédit et est autorisée à procéder au paiement.

PROCES VERBAUX



6.3.5 FORMATION – INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

2007-09-4/168

Il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité d'autoriser la participation de l'inspecteur en bâtiment et en environnement aux formations « *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables* » et « *Le zonage Agricole – nouveauté* » au coût de \$404.52 par cours (divisé par 4 municipalités). La Directrice générale émet un certificat de disponibilité de crédit et est autorisée à procéder au paiement.

6.3.6 FORMATIONS WEB PGMEGAGEST

2007-09-4/169

Il est proposé par le Conseiller Daniel Lessard et résolu à l'unanimité d'autoriser la participation des employés touchés par la comptabilité à participer à la formation web offert par PGMegaGest au coût de \$100.00 plus taxes. La Directrice générale émet un certificat de disponibilité de crédit et est autorisée à procéder au paiement.

6.3.7 RÉFECTION PONT MALTAIS

2007-09-4/170

Considérant que le Ministère des transports offre à la municipalité une subvention pour le remplacement du ponceau du chemin Maltais;

Considérant que la municipalité doit procéder à la demande de soumission;

Il est proposé par le Conseiller Richard Couture et résolu à l'unanimité de mandater la Directrice générale de procéder à la demande de soumission pour les travaux ainsi que pour la surveillance.

7.0 PÉRIODE DE QUESTIONS – rien à signaler.

8.0 ADOPTION DE RÈGLEMENT – rien à signaler.

9.0 AFFAIRES NOUVELLES

9.1 RENOUVELLEMENT EMPRUNT – CONDUITE SOUS LE PONT

2007-09-4/171

Considérant que la Municipalité doit procéder au refinancement de son emprunt relatif aux travaux de conduite sous le pont au montant de \$28,000;

Considérant que la Municipalité a demandé à quatre instituts financiers de lui présenter une soumission;

Considérant que la Municipalité n'a reçu qu'une soumission de Desjardins – Centre financier aux entreprises de l'Estrie;

Il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité d'accorder le renouvellement de l'emprunt à la Caisse populaire des Verts Sommets de l'Estrie selon le taux en vigueur au 5 novembre 2007.

La Directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à signer les documents relatifs au renouvellement pour et au nom de la Municipalité.



9.2 TRAVAUX RELATIFS À L'ACQUISITION DES TERRAINS DU CENTRE D'ACCUEIL

2007-09-4/172

Considérant les discussions présentement en cours avec le Centre d'accueil Dixville Inc. relatives à l'acquisition par la Municipalité de la piscine, des terrains adjacents au site du barrage, ainsi que les terrains requis par le projet d'assainissement des eaux;

Considérant que la Directrice générale dépose un document intitulé « Projet d'acquisition par la Municipalité des terrains appartenant au Centre d'accueil » qui stipule les terrains visés et les conditions à respecter vis-à-vis leur acquisition;

Par conséquent, il est proposé par la Conseillère Julie Jones et résolu à l'unanimité d'accepter la proposition d'acquisition tel que présenté au rapport intitulé « *PROJET D'ACQUISITION PAR LA MUNICIPALITÉ DES TERRAINS APPARTENANT AU CENTRE D'ACCUEIL* » et de soumettre celui-ci au Centre d'accueil pour acceptation.

9.3 TRAVAUX RUISSEAUX CUSHING

2007-09-4/173

Considérant que, suite aux pluies abondantes du 3 août dernier, les propriétaires riverains du Ruisseaux Cushing ont demandé l'autorisation de procéder à des travaux de stabilisation de berges;

Considérant que ces travaux ne contrevient pas aux règlements de la municipalité;

Il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité d'autoriser la Secrétaire-trésorière à émettre le certificat de non –contravention aux règlements municipaux.

9.4 PONT MALTAIS – ACCEPTATION DE SUBVENTION

2007-09-4/174

Considérant que le 5 juillet dernier, le Ministre des Transports avise la Municipalité de son intention de lui accorder une subvention pour la reconstruction du pont P-07197 situé sur le Chemin Maltais au-dessus du ruisseau Tremblay (Projet 154-06-0796);

Considérant que cette subvention couvrira le coût des travaux de reconstruction, plus la moitié des frais de surveillance jusqu'à concurrence de 7% du coût des travaux, moins la contribution financière de la municipalité, s'il y a lieu.

Considérant que le projet sera supérieur à \$100 000; par conséquent, la subvention sera versée sous la forme d'un service de dette calculée sur une période de 10 incluant les coûts de financement de l'emprunt;

Par conséquent, il est proposé par le Conseiller Daniel Lessard et résolu à l'unanimité :

9.4 PONT MALTAIS – ACCEPTATION DE SUBVENTION (suite)

Que le conseil accepte la subvention offerte par le ministère des Transports du Québec pour l'exécution et la surveillance des travaux prévus sur le pont P-07197 du chemin Maltais au-dessus du ruisseau Tremblay dans la circonscription électorale de Mégantic-Compton, no de projet 154-06-0796.

Que le conseil s'engage à modifier, après l'acceptation des travaux, l'affichage de limitation de poids, au pont, pour refléter la nouvelle capacité structurale, si celle-ci a été bonifiée suite aux travaux.

Que le conseil demande au ministère des Transports de lui fournir les plans et devis pour effectuer lesdits travaux;

Que les travaux visés par l'offre du Ministère ne font pas l'objet d'une autre subvention.

2007-09-4/175

9.5 PONT MALTAIS - EMPRUNT

Considérant la municipalité doit négocier un emprunt pour la reconstruction du Pont sur le Chemin Maltais,

Il est proposé par le Conseiller Mario Tremblay et résolu à l'unanimité d'autoriser la Directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder à l'obtention d'un emprunt pour couvrir les frais relatifs à la reconstruction du Pont.

2007-09-4/176

9.6 SALON DE COIFFURE - LOCATAIRE

Considérant le déménagement du Salon de Coiffure Martine;

Il est proposé par le Conseiller Mario Tremblay et résolu à l'unanimité d'autoriser le transfert de la location du salon de coiffure à Mlle Tiffany Laperle.

2007-09-4/177

9.7 COURS MUNICIPAL – ACCES BANQUE DE RECHERCHES

Considérant que la Société québécoise d'information juridique offre aux cours municipales du Québec la possibilité de bénéficier d'un abonnement gratuit à un service de recherches qui lui permettra d'obtenir tous renseignements concernant les contrevenants et notamment de les retracer s'ils n'acquittent pas leur contravention;

Considérant que la Cour municipale commune de Coaticook a été sollicitée par la Société québécoise d'information juridique afin de participer, pour une durée de trois ans, à ce service et, par conséquent, la Cour devra transmettre informatiquement à la Société toutes les données qu'elle possède à l'égard de ses contrevenants;

Il est proposé par le Conseiller Richard Couture et résolu à l'unanimité que la municipalité de Dixville est favorable à cet échange d'informations et autorise la Cour municipale de la Région de Coaticook à signer une entente avec la Société québécoise d'information juridique.

PROCES VERBAUX



9.8 DEMANDE DE REMBOURSEMENT SUBVENTION – AMÉLIORATION DES CHEMINS

2007-09-4/178

Considérant que les travaux de resurfaçage du chemin de Stanhope sont terminés ;

Considérant que ces travaux ont été réalisés à un coût total à la Municipalité de 41 716 \$;

Il est proposé par le Conseiller Daniel Lessard et résolu à l'unanimité que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux pour un montant subventionné de 10 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le chemin de Stanhope dont la gestion incombe à la municipalité.

9.9 CPTAQ – YVAN LESSARD

2007-09-4/179

Considérant que M. Yvan Lessard et Ferme des Hautes Collines Senc désirent échanger des parcelles de terrain de façon à régulariser l'utilisation actuelle par Ferme des Hautes Collines et améliorer la configuration actuelle de la propriété de M. Lessard en augmentant sa superficie en boisé;

Considérant que cet échange ne contrevient pas aux règlements de la Municipalité;

Considérant que cet échange est bénéfique aux deux propriétaires;

Il est proposé par le Conseiller Mario Tremblay et résolu à l'unanimité d'appuyer la présente demande tel que présentée.

9.10 RÉCLAMATION ASSURANCES – PUIITS NO 4

2007-09-4/180

Considérant que le puits no 4 a été frappé par la foudre et que la Municipalité a du le recreuser et remplacer tous ses équipements;

Il est proposé par la Conseillère Julie Jones et résolu à l'unanimité de faire une réclamation auprès de nos assureurs « La Mutuelle des municipalités du Québec ».

9.11 SESSION D'INFORMATION AU PUBLIC

2007-09-4/181

Afin de sensibiliser nos citoyens sur la collecte des putrescibles; il est proposé par le Conseiller Daniel Lessard et résolu à l'unanimité de prévoir une session d'information à l'intention de tous les citoyens qui aura lieu à l'École Sancta Maria vers la mi-novembre.

9.12 AFFILIATION À LA NOUVELLE MUTUELLE DE PRÉVENTION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL DE LA FQM

2007-09-4/182

Considérant la création d'une nouvelle Mutuelle de prévention en santé et sécurité du travail de la FQM suite aux consultations auprès d'experts en santé et sécurité du travail;

PROCES VERBAUX



9.12 AFFILIATION À LA NOUVELLE MUTUELLE DE PRÉVENTION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL DE LA FQM (suite)

Considérant que les prévisions de la nouvelle Mutuelle sont des plus prometteuses; sa mise sur pied permet des scénarios projetant des économies de l'ordre de 40% sur le taux de cotisation CSST;

Considérant la volonté du conseil de transférer notre dossier dans la nouvelle Mutuelle : « FQM Prévention »;

Il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité, les administrateurs en ayant fait une lecture complète et s'en déclarant satisfaits, que l'entente projetée avec la *Commission de la santé et de la sécurité du travail* relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour l'année 2008 soit acceptée telle que rédigée, et que la **Fédération Québécoise des Municipalités** soit autorisée à signer cette entente pour et au nom de la Municipalité de Dixville ainsi que tout renouvellement subséquent de cette entente, et ce, **tant que la présente autorisation n'a pas été dûment révoquée par une nouvelle résolution des administrateurs de la municipalité.**

2007-09-4/183

9.13 OUVERTURE DE COMPTE À LA CIBC

Pour faciliter la gestion du projet d'assainissement des eaux, il est proposé par le Conseiller Richard Couture et résolu à l'unanimité d'autoriser l'ouverture d'un nouveau compte de banque à la CIBC et d'autoriser le maire et la secrétaire-trésorière à agir comme signataires au compte.

2007-09-4/184

9.14 CONTRAT DÉCHETS ET PUTRESCIBLES

Considérant la fin du contrat des déchets le 31 décembre prochain, il est proposé par la Conseillère Julie Jones et résolu à l'unanimité de mandater la directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder à la demande de soumission.

10.0 AVIS DE MOTION – Rien à signaler.

2007-09-4/185

11.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le Conseiller Daniel Lessard et résolu à l'unanimité de lever la présente session du conseil à 21h20.

Maire

Directrice générale.

Je certifie que la municipalité a les crédits disponibles pour les dépenses autorisées dans les résolutions no 158, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169.

Mary Brus, Directrice générale.